



PLANNING D'ALTERNANCE 2024 - 2025

de la classe de 1ère

Année scolaire 2024-2025						Rentrée le lundi 9 septembre à 14H			
n°	semaine du ... au ...	L	M	M	J	V	1ère	Stage DT :	
37	09 au 13 septembre						MFR	Support polyculture élevage	
38	16 au 20 septembre						MFR		
39	23 au 27 septembre						Stage DT	Exploitation dont l'activité principale est l'élevage (Bovins, caprin, Ovin, Aviculture, porc, ...) qui accepte de transmettre sa comptabilité sous la forme d'un bilan et d'un compte de résultat faisant apparaître produits et charges animales, sur 2 années comparables. De plus, il doit exister un lien entre les productions animales et le sol (production totale ou partielle de l'alimentation, utilisation des effluents comme fertilisant et amendement, ...)	
40	30 au 04 octobre						Stage DT		
41	07 au 11 octobre						MFR		
42	14 au 18 octobre						MFR		
43	21 au 25 octobre						Stage DT		
44	28 au 01 novembre								
45	04 au 08 novembre						Stage Projet		
46	11 au 15 novembre						MFR		
47	18 au 22 novembre						MFR		Support grandes cultures
48	25 au 29 novembre						Stage DT		Exploitation dont les activités principales sont les productions végétales et qui accepte de transmettre sa comptabilité sous la forme d'un bilan et d'un compte de résultat faisant apparaître produits et charges végétales, sur 2 années comparables. Par apprentissage
49	02 au 06 décembre						MFR		
50	09 au 13 décembre						MFR		
51	16 au 20 décembre						Stage DT		
52	23 au 27 décembre								
1	30 au 03 janvier								
2	06 au 10 janvier						Stage Projet		
3	13 au 17 janvier						Stage Projet	Projet	
4	20 au 24 janvier						MFR	Ce stage différent du stage DT (sauf si le maître de stage accepte de rémunérer le stagiaire sur l'ensemble des semaines DT depuis le début de l'année au delà de 12 semaines) il permet de découvrir des pratiques professionnelles qui nourrissent le projet du jeune et qui sont associées aux productions agricoles. Il doit être motivé et validé par les responsables de classe.	
5	27 au 31 janvier						MFR		
6	03 au 07 février						Stage DT		
7	10 au 14 février						DT ou Projet		
8	17 au 21 février						MFR		
9	24 au 28 février						MFR		
10	03 au 07 mars								
11	10 au 14 mars						Stage Projet		
12	17 au 21 mars						MFR		
13	24 au 28 mars						Stage Ext		Stage ext.
14	31 au 04 avril						Stage Ext	Ce stage doit se réaliser dans une exploitation agricole différente des stages DT et Projet et hors région AURA. Les 2 semaines doivent permettre de traiter la question de l'exploitation dans son environnement naturel: constats et adaptations. L'exploitation type prend en compte l'environnement naturel (biodiversité, changement climatique, normes bien-être, utilisation des produits phytosanitaires,...) en y adaptant ses pratiques afin de limiter les impacts.	
15	07 au 11 avril						MFR		
16	14 au 18 avril						MFR		
17	21 au 25 avril						Stage DT		
18	28 au 02 mai								
19	05 au 09 mai								
20	12 au 16 mai								
21	19 au 23 mai								
22	26 au 30 mai								
23	02 au 06 juin								
24	09 au 13 juin								
25	16 au 20 juin								
26	23 au 27 juin								

Vacances (seulement pour les non apprentis)

Jours fériés

Des journées pédagogiques pourront être positionnées en cours d'année certains vendredis

Suivant les dates d'examen les dernières semaines peuvent être décalées